ASSOCIATION PITCHOUN  
Groupe d’Eveil et Jardin d’Enfants

208 Rte de Veyrier – 1255 VEYRIER

Tél : 022 899 12 59

[www.pitchoun.ch](http://www.pitchoun.ch)

info@pitchoun.ch

PROCÈS-VERBAL DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PITCHOUN

DU 9 NOVEMBRE 2021

**Présents :** Sarah Borcard (Présidente), Caroline Tayebi (Vice-Présidente), Lola Moya (Trésorière), Elizabeth Tschanz (Secrétaire), Colette Casarsa (Éducatrice responsable), Natacha Tamone (Éducatrice), Joao Grande, Cédric Buchel.

**Introduction**

Bonsoir. Bienvenus à Pitchoun et merci d’être présents à l’AG de notre association qui cette année peut à nouveau se faire en présentiel, ce dont nous sommes très heureux.

Permettez-moi de me présenter, pour ceux qui ne me connaissent pas encore, mon nom est Sarah BORCARD.

Comme vous le savez, Pitchoun est une Association gérée par un comité de parents bénévoles et non pas une institution communale gérée par la commune de Veyrier.

Rassurez-vous, nous sommes soumis aux mêmes règles et règlements que toutes les autres institutions de la petite enfance.

En ayant inscrit votre enfant à Pitchoun, vous êtes devenu membres de l’Association, et c’est pour cette raison que vous êtes là ce soir.

Nous sommes conscientes que Pitchoun a une excellente réputation. Nous osons croire que c’est non seulement dû à notre formidable équipe éducative, mais aussi au fait que la voix des parents est également entendue et intégrée dans les décisions d’organisation de notre association. En étant membre du comité, vous avez votre mot à dire et par conséquence d’influencer les choix fait pour l’organisation de nos structures.

J’aimerais à mon tour faire votre connaissance, et vous propose donc de faire un petit tour parmi l’assemblée afin que chacun se présente.

Ce soir, nous allons dans un premier temps passer en revue les points de l’ordre du jour, si vous avez des questions n’hésitez pas à m’interrompre.

Commençons donc par la partie officielle :

Cette Assemblée Générale de l’association Pitchoun du 9 novembre 2021 a été dument convoquée, selon les statuts, par e-mail du 24 octobre 2021.

Je déclare la séance ouverte.

1. **Approbation du procès verbal de l’AG du 1er décembre 2020**

Vous avez pu lire le PV, qui vous a été envoyé par e-mail.

Avez-vous des remarques? Souhaiteriez-vous y apporter des modifications ? Approuvez-vous le procès-verbal en question?

6 Oui 0 Non 0 Absentions

1. **Rapport de la présidente**

Comme je l’ai dit avant, Pitchoun est une association. Ses revenus sont d’une part vos mensualités, et la subvention de la commune de Veyrier (80%), représentée par Mme Tagliabue. Je profite de ce moment pour remercier la Commune de Veyrier pour son soutien financier.

Durant l’exercice 2020-2021, notre équipe d’éducatrices diplômées était composée de Colette CASARSA pour le jardin d’enfants, Françoise CLEMENCE et Natacha TAMONE pour le groupe d’éveil. Notre ASE, Tina BETTONI, travaillait tous les matins au jardin d’enfants et notre aide dans les 2 groupes était Melany NORZI. Malheureusement, nous n’avons pas pu accueillir de stagiaire l’année passée comme nous le faisons habituellement, en raison de la situation sanitaire.

Il restait 3 places au Groupe d’Eveil et le Jardin d’Enfants était complet.

L’année dernière a été marquée par les nouvelles règles imposées en raison de la crise sanitaire. Elles ont demandé une grande réorganisation à nos éducatrices, tant au niveau de leur travail avec les enfants qu’au niveau de l’accueil des parents. Elles ont fait preuve d’une très grande flexibilité et d’inventivité pour permettre aux enfants de vivre de très beaux moments malgré la situation toujours incertaine et limitante, notamment au niveau des activités qui pouvaient être proposées. Je pense notamment à l’organisation de la visite du Père Noël au jardin d’enfant qui a pu se faire tout en appliquant les mesures en vigueur ou le « tournage » de vidéo de fin d’année pour remplacer le traditionnel spectacle ayant lieu en général lors de la fête de la petite enfance.

Durant l’année, le jardin d’enfants a accueilli un enfant mal entendant. Pour l’aider, une logopédiste venait plusieurs fois par semaines à Pitchoun et a pu notamment faire découvrir le langage codé aux enfants et à l’équipe éducative.

Je tiens à remercier et féliciter les membres du comité et les éducatrices pour tout le travail fourni durant l’année dernière.

**\*\*\*\*\*\*\***

1. **Présentation des comptes et rapport de la trésorière**

Mme Lola MOYA, trésorière, a tenu et préparé durant toute l’année les comptes du 1er septembre 2020 au 31 août 2021

Les comptes présentent un bénéfice de **CHF  2'565.89**

Dans le détail nous avions les produits de l’année *(cotisations, mensualités, repas, subvention, divers)* de CHF  326’939.47 et diminué des charges totalisant CHF 324’373.58  (dont les charges salariales (*salaires, remplacements, charges sociales, assurances sociales, etc.*) de CHF 313’354.63), les charges de fonctionnement (*bricolage, mobilier, téléphone, bureautique, etc.*) de CHF 3'061.80 et les autres charges d’exploitation (*restaurant scolaire, frais bancaires, assurance RC, Fiduciaire, etc*.) de CHF 7'618.20-

1. **Rapport des vérificateurs des comptes**

Monsieur Joao GRANDE a vérifié les comptes cette année.

Je vais donc lui passer la parole, de sorte qu’il vous confirme de vive voix que les comptes sont conformes.

Après sa vérification, un courrier adressé aux membres du comité, atteste que les comptes ont été vérifiés, qu’ils sont conformes et il propose de les accepter.

Ce courrier peut être demandé pour consultation.

1. **Approbation des comptes :**

Sur la base du rapport des vérificateurs, approuvez-vous les comptes et en conséquence, donnez-vous décharge au comité ?

6 Oui 0 Non 0 Absentions

1. **Rentrée 2020-2021:**

* Actuellement, il reste 3 places en jardin d’enfants et 6 places en groupe d’éveil.
* La cotisation d’inscription est toujours la même (CHF 50.-) et les mensualités n’ont pas augmenté depuis l’an dernier.
* L’équipe éducative est la même que l’année dernière avec Françoise Clémence et Colette Casarsa comme éducatrices responsables, Natacha Tamone comme éducatrice du groupe d’éveil, Tina Bettoni comme ASE au jardin d’enfant et Mlle Vanessa Rodrigues comme aide dans les deux groupes.
* Les enfants du jardin d’enfants ont la possibilité de rester tous les jours pour le déjeuner. Ils sont encadrés par une éducatrice (Colette ou Françoise) et par Tina, notre ASE. Le tarif est de CHF 15.-/repas.
* L’allègement des mesures liés au Covid-19 a permis d’organiser des portes ouvertes aux parents dont les enfants fréquentent le jardin d’enfant et de reprendre les moments de lecture par les élèves de l’école de Bois-Gourmand.

Est-ce que les éducatrices ont quelque chose à ajouter concernant cette rentrée ?

1. **Présentation du comité pour l’année scolaire 2021-2022 et élection de celui-ci**

Lors du tour de salle, vous avez pu faire la connaissance des personnes faisant partie du comité. Nous sommes une petite entreprise qui emploie 5 personnes, dans un domaine qui engendre de nombreuses responsabilités ; tout cela est géré par le comité, par nous.

Si d’autres personnes sont intéressées à participer plus activement à la vie de Pitchoun et de son enfant, elles sont les bienvenues à l’une de nos séances.

Le comité à élire pour l’an prochain est le suivant :

Sarah BORCARD, présidente

Lola MOYA, trésorière

Elizabeth TSCHANZ, secrétaire

Veronica Nista, membre

Erica Hachler, membre

Caroline TAYEBI, membre

Le poste de vice-président(e) est à pourvoir.

Maintenant que le comité vous a été présenté, il faut l’élire ; acceptez-vous le comité comme présenté ?

Vote : 2 pour 0 contre 0 abstentions

Nous vous remercions vivement pour la confiance que vous nous témoignez.

1. **Election des vérificateurs aux comptes pour l’exercice 2020-2021.**

La pratique veut que le vérificateur qui a vérifié la comptabilité pendant deux ans s’en aille, que celui qui est en place depuis un an effectue une deuxième année. M. GRANDE a déjà vérifié les comptes deux ans, la pratique veut donc que ce soit sa suppléante qui s’en charge l’année prochaine, Mme Laure Walter. Maintenant nous devons trouver un/une volontaire pour devenir suppléant.

Y-a-t-il des volontaires ? Daysa Peraro Grande se porte volontaire.

1. **Communications du comité, propositions individuelles et divers :**

La situation sanitaire étant toujours changeante, nous ne savons pas dans quelle mesure la fête de la petite enfance aura lieu cette année. Si elle a lieu, nous y participerons.

Questions ? Remarques ?

Je vous remercie votre présence ce soir, je clôture cette AG

Procès-verbal pris par Elizabeth Tschanz

Veyrier 10 novembre 2021.